



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie
et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- ▶ Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- ▶ Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- ▶ Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

ONiveau et pré-requis

Approfondissement.
Collaborateurs
ayant une bonne
pratique de leur
fonction.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation d'avril 2018*

Le thème du mois : Le télétravail

Définition
La mise en place
Les cas de recours
Télétravail régulier ou occasionnel
Les frais liés au télétravail
Télétravail et continuité de l'activité de l'entreprise
Intempéries, pollution, épidémies
Problèmes de transport
Retours d'expériences
Les facteurs de succès

L'actualité paie

Barèmes au 1^{er} avril
Taux de majoration de retard URSSAF
Retraites chapeaux
DSN
Point d'avancement
Guide des arrêts de travail

Le zoom paie

Le solde tout compte (1^{ère} partie)
Le reçu pour solde tout compte
Le statut des indemnités de rupture

L'actualité sociale

Expérimentation des emplois francs
CNAV : barème des rachats de trimestres
La protection sociale des indépendants
Aspa et ASI : condition de résidence et régularité de séjour

Fil rouge ordonnances Macron

La décision du Conseil Constitutionnel
Promulgation de la loi de ratification

Les projets de textes

Réforme de la formation
Réforme de l'assurance chômage
Négociation sur l'encadrement
Pistes de réforme des retraites

Questions/Réponses

PERCO et réintégration fiscale

Le point sur la jurisprudence

Maternité et rattrapage salarial
Fixation de la rémunération variable
Délai de contestation d'un accident du travail
Suspension de permis et licenciement
Participation et attestation du commissaire aux comptes
Règlement intérieur et interdiction d'alcool
Négociation du Protocole Préélectoral

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice de poche.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.